

RCS : VANNES Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00370 Numéro SIREN : 534 606 918 Nom ou dénomination : FA2H
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2019 sous le numéro de dépôt 3794

Certifié Conforme
à l'Original



SARL FA2H

14 ZAC DE TOULAN

56190 AMBON

Siret : 53460691800033

Comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2018



T A L E N Z

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@groupe-fidorg.fr
Bayeux :	20, rue Saint-Martin - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@groupe-fidorg.fr
Deauville :	63, boulevard Mauger - 14800 Deauville	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@groupe-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@groupe-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@groupe-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - 14500 Vire Normandie	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@groupe-fidorg.fr

www.TALENZ.fr



T A L E N Z

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 822	2 161	6 661	640
Autres immobilisations corporelles	835	835		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 000		30 000	30 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	39 657	2 996	36 661	30 640
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	863 838	3 712	860 126	995 437
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	21 332	1 420	19 912	9 374
Autres créances	306 766		306 766	278 228
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	217 759		217 759	88 890
Charges constatées d'avance (3)	3 175		3 175	473
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 412 869	5 132	1 407 737	1 372 403
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 452 526	8 128	1 444 398	1 403 043
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	47 613	
Report à nouveau	120 284	120 284
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	76 619	47 613
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	253 316	176 696
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 022	1 022
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	835 817	971 191
Dettes fiscales et sociales	307 190	228 092
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	47 053	26 042
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 191 082	1 226 346
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 444 398	1 403 043
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 191 082	1 226 346
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	13 484 460		13 484 460	16 434 413
Production vendue (biens)	736 947		736 947	463 836
Production vendue (services)	43 161		43 161	45 407
Chiffre d'affaires net	14 264 568		14 264 568	16 943 656
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			42 711	89 916
Autres produits			387	4 706
Total produits d'exploitation (I)			14 307 666	17 038 278
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			11 725 970	14 269 366
Variations de stock			139 322	-15 951
Achats de matières premières et autres approvisionnements			538 136	350 140
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			596 003	760 154
Impôts, taxes et versements assimilés			103 286	173 508
Salaires et traitements			920 022	1 176 743
Charges sociales			231 146	317 188
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			886	1 049
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 132	8 791
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2 790	5 710
Total charges d'exploitation (II)			14 262 693	17 046 699
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			44 973	-8 421
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			984	1 931
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			984	1 931
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 322	2 249
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 322	2 249
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-339	-318
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			44 634	-8 739

■ Compte de résultat(suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	56 099	60 000
Sur opérations en capital		8 414
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	56 099	68 414
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	24 113	4 110
Sur opérations en capital		7 952
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	24 113	12 063
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	31 985	56 351
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	14 364 748	17 108 623
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 288 129	17 061 010
BENEFICE OU PERTE	76 619	47 613
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	15 491	17 095
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL FA2H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 444 398 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 76 619 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,54 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2017

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 42 690 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 915	6 907		8 822
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	835			835
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 750	6 907		9 657
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 000			30 000
Immobilisations financières	30 000			30 000
ACTIF IMMOBILISE	32 750	6 907		39 657

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 275	886		2 161
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	835			835
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 110	886		2 996
ACTIF IMMOBILISE	2 110	886		2 996

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 000		30 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	21 332	21 332	
Autres	306 766	306 766	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 175	3 175	
Total	361 273	331 273	30 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	117 069
Disponibilités	
Total	117 069

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	10,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	835 817	835 817		
Dettes fiscales et sociales	307 190	307 190		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	48 075	48 075		
Produits constatés d'avance				
Total	1 191 082	1 191 082		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 022			

FA2H

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €

Siège social : ZAC de Toulan

56190 AMBON

RCS VANNES 534 606 918

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf

Le quatre mars

A seize heures

Les associés de la Société « **FA2H** », Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, divisé en 800 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la Société, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

▪ A Madame Antonia HOUTTEVILLE	399 parts sociales
▪ A Monsieur Frédéric HOUTTEVILLE	401 parts sociales
Total	<u>800 parts sociales</u>

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric HOUTTEVILLE, gérant associé.

L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2018** et quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

HA FH

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **30 septembre 2018**,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **30 septembre 2018**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de **76 619 €** de l'exercice de la manière suivante :

➤ Au compte « **Autres Réserves** » **76 619 €**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée par l'autre associé présent.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Frédéric HOUTTEVILLE

Antonia HOUTTEVILLE